

AIDE À LA MOBILITÉ

DATES & LIEUX

Consulter notre site internet
www.campus-adom.org

DURÉE DE LA FORMATION

1 jour soit 7h

PUBLICS ET PRÉREQUIS

Intervenant à domicile
Filière intervention
Catégorie employé degré 1 et/
ou degré 2
Maîtriser les savoirs de base de
la langue française

PRÉREQUIS

Module « Ergonomie Initiale
» ou « Être acteur de la
préservation de sa santé
physique au travail » validé
depuis moins de 3 ans.

TARIF

Possibilité de prise en charge
par votre employeur.
Merci de nous consulter.

CONTACT

Patrick ARSAC
Responsable Formation
patrick.arsac@campus-adom.org

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Merci de contacter notre référent
handicap Leila HAMDI
04.77.43.26.55

OBJECTIF

Être en capacité de mettre en œuvre des pratiques stimulantes au domicile de la personne accompagnée afin de la guider dans ses mouvements, transferts & déplacements tout en veillant à la sécurité de chacun.

CONTENU

1. Fonctionnement des articulations
2. Pertes de capacités en lien avec la mobilité, risque de chute
3. Accompagnement à la marche
4. Que faire en cas de chute ?
5. Les bonnes pratiques de manipulations de la personne (transfert assis/debout priorisé)
6. Un environnement physique aidant ?

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET ÉVALUATIONS

- Formation participative et interactive qui favorise les échanges en intégrant :
 - Des apports techniques sur supports visuels permettant d'actualiser ses connaissances,
 - Des exercices pratiques, mises en situation.

Un support pédagogique sera remis à chaque participant.

- Évaluations formatives tout au long de la formation (questionnaires, exercices de mise en application, etc...).
- Questionnaire de satisfaction.

MODALITÉS ET VALIDATION DE L'INTERVENTION

- Formation de groupe réalisée en présentiel
- Délivrance d'une attestation de stage aux participants ayant suivi l'intégralité de la formation

INTERVENANTS

La formation sera animée par nos formateurs Ergothérapeutes avec une expérience de minimum de 4 ans dans la formation pour adultes.